

AVIS

ENV.21.159.AV

Projet de modifications de plans d'assainissement par
sous-bassin hydrographique (PASH) n°2021/01

Avis adopté le 03/11/2021

DONNEES INTRODUCTIVES

<u>Demandeur :</u>	SPGE
<u>Date de réception de la demande :</u>	13/09/2021
<u>Délai de remise d'avis :</u>	90 jours
<u>Préparation de l'avis :</u>	Assemblée Eau, par procédure électronique
<u>Approbation :</u>	03/11/2021 (Procédure électronique) (A l'unanimité)

Brève description du dossier :

Dans le cadre plus global d'une consultation publique, le Pôle Environnement est invité à remettre un avis sur le projet de modifications 2021/01 qui rassemble 43 modifications de PASH.

Chacune de ces modifications est précisée dans un document distinct, constitué d'une fiche descriptive, d'un extrait cartographique et du rapport d'étude de l'OAA justifiant la demande de modification de PASH.

Le projet de modifications est en outre accompagné d'un rapport sur les incidences environnementales (RIE) portant sur l'ensemble des demandes de modifications reprises au sein d'un projet.

AVIS

Le Pôle Environnement prend acte des projets de modifications des PASH telles que proposées.